

SAMUEL BIDAUD

À PROPOS D'UN MOUVEMENT DE PENSÉE FONDAMENTAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Introduction

Nous voudrions étudier ici la façon dont un mouvement de pensée, celui qui va de la possibilité à la certitude, structure certains faits de langue française et correspond peut-être aussi à un universel cognitif et linguistique, si l'on accepte l'idée récemment exprimée par Robert Martin (2012) que certaines modalités constitueraient des universaux linguistiques (voir également Pottier, 1974 : 158, qui voit dans la catégorie de la modalité en soi un universel). Ce mouvement de pensée qui va du possible jusqu'au certain est déjà mentionné par Gustave Guillaume dans *Temps et verbe* quand ce dernier fait référence aux « idées universelles les plus nécessaires à l'existence même de la pensée », et qu'il énumère le possible, le probable, le certain et le réel (Guillaume, 1929 : 32). Si Gustave Guillaume s'intéresse à ces idées, c'est qu'il conçoit le passage du subjonctif à l'indicatif comme un passage du possible au probable. Le changement de mode est lié à un changement de visée et a des conséquences au niveau de la chronogénèse : à une visée virtualisatrice correspond le subjonctif, à une visée réalisatrice au contraire correspond l'indicatif¹, ce qui correspond pour Gustave Guillaume à un passage du possible au probable. Nous voudrions voir quelques autres cas où ce mouvement de pensée du possible au probable, et même au certain, se réalise partiellement ou entièrement. Nous étudierons dans cette perspective le futur antérieur, le futur hypothétique et le semi-auxiliaire *devoir* comme des réalisations linguistiques d'une catégorie noémique, pour reprendre en l'adaptant une expression de Bernard Pottier (1980 : 177), le mouvement que nous décrivons s'apparentant d'après nous à un noème. Comme le note en effet Robert Martin, « on n'imagine

¹ « Pour que la transition [celle du temps *in posse* au temps *in esse*] soit complète, il faut que les idées que la visée a à traverser soient, en quelque sorte, assez transparentes pour ne l'intercepter aucunement et la laisser arriver, avec l'image verbale qu'elle véhicule, jusqu'au temps *in esse*. Dans le cas contraire, la visée, plus ou moins interceptée par l'idée qu'elle traverse, n'atteint pas son but et l'image verbale qu'elle véhicule et destine, en principe, au temps *in esse* en est réduite à se réaliser dans le temps *in fieri* » (Guillaume, 1929 : 30).

pas une langue où l'on ne dirait jamais que le vrai ou le faux, sans autre modalité que la certitude » (2012 : 326), et il ajoute que « dans toute langue existent des formes qui permettent de tempérer l'assertion de vérité », des cas comme *Il est possible que p...* ou *Il se peut que p...* constituant des exemples de modulation de cette vérité. Précisons enfin que si ce mouvement de pensée du possible au certain se retrouve dans chacune des formes que nous étudions, il ne constitue pas néanmoins le signifié de puissance de ces dernières.

1. Quelques notions de psychomécanique

Dans la mesure où la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume n'est pas obligatoirement familière au lecteur, nous nous permettons tout d'abord d'en résumer les grandes lignes nécessaires à la compréhension de cet article.

La psychomécanique peut être qualifiée de linguistique mentaliste. Pour Gustave Guillaume en effet, le but du linguiste est de rechercher d'une part le système de langue qui se cache derrière le discours, et d'autre part d'étudier la transition de la langue à ce dernier lors de l'acte de langage. Le passage de la langue, qui appartient à la permanence, au discours, qui appartient, lui, à une construction momentanée et toujours renouvelée, requiert, de la part du locuteur, un temps infiniment court qui est néanmoins, comme le veut la logique, réel, nommé par Gustave Guillaume temps opératif. Le linguiste doit donc s'occuper du système que l'on trouve au niveau de la langue, mais il doit également s'occuper de décrire le passage de la langue au discours et le temps opératif qui l'accompagne.

Si la langue est de l'ordre du permanent et du cohérent, le discours est de l'ordre de l'accidentel. En effet, au niveau de ce dernier, le linguiste observe par exemple, du point de vue des morphèmes, des effets de sens variés et qui peuvent parfois paraître très éloignés les uns des autres. Mais pour la psychomécanique, un signifiant grammatical n'a qu'un seul signifié, et tous les effets de sens que l'on observe en discours peuvent se ramener à un signifié unique de langue, le signifié de puissance (sur le signifié de puissance, voir Guillaume, 1982 : 35–36 et Guillaume, 1988 : 47). Le locuteur français, pour prendre un exemple concret, ne connaît pas au niveau de la langue toutes les significations particulières du verbe *être* (*être* auxiliaire du passé composé, *être* auxiliaire du passif, *être* copule avec un attribut, *être* au sens d'*exister*...) mais un seul signifié, qui correspond à un mouvement de pensée qui va jusqu'à l'idée d'existence et qui peut être arrêté plus ou moins tôt. Si nous parlons de mouvement de pensée, c'est que, pour la psychomécanique, le signifié de puissance est cinétique et qu'il est formé de plusieurs étapes qui, dans le cas de *être*, mènent à l'idée d'existence, idée qui est la dernière étape du signifié de puissance de ce verbe. La psychomécanique qualifie d'idéogénèse la construction cinétique du signifié de puissance, et de saisies les étapes de cette construction. Plus l'idéogénèse sera interrompue tôt dans la pensée, plus le sens plein de l'idéogénèse (ici : *être* au sens d'*exister*) sera subduit, c'est-à-dire sémantiquement abstrait par rapport au sens plein, lequel

constituera une saisie appelée tardive. On voit que *être*, lorsqu'il est par exemple utilisé en saisie précoce comme verbe copule suivi d'un adjectif (« tu es gentil »), garde seulement une idée vague d'existence. Ajoutons que les saisies peuvent être ordonnées chronologiquement dans l'idéogénèse. Pour plus de précisions sur l'idéogénèse du verbe *être*, voir Monneret, 2007 : 170–174, dont nous sommes très largement inspiré.

Tout, dans la langue, est cinétique et correspond à une chronologie de pensée. Ce qu'il convient de garder à l'esprit, c'est que les systèmes dont se compose la langue s'ordonnent selon un principe d'avant/après que l'on peut interpréter en termes de mouvements de pensée plus ou moins avancés, comme on l'a vu avec l'exemple du verbe *être*.

Il n'est certes pas possible de présenter une théorie linguistique en quelques lignes, mais nous espérons que les grands principes que nous avons résumés faciliteront la lecture de ce qui suit.

2. Le futur antérieur

Nous nous intéresserons tout d'abord au futur antérieur, qui est lui-même un avant du futur simple ou futur catégorique. Prenons la phrase : « Quand tu auras fini ta thèse, tu obtiendras un poste ». Le fait de finir la thèse, on le voit, constitue un avant, une condition pour l'obtention d'un poste : *dès que tu auras fini ta thèse* (ce qui est le préalable pour que se réalise la conséquence), *alors* (conséquence cette fois certaine) *tu obtiendras un poste*. Le futur antérieur, qui est, du point de vue temporel, l'avant du futur catégorique, est également perçu comme un peu moins certain, puisqu'il fonctionne à l'égard de l'action qu'il exprime le futur catégorique comme signifiant une action qui doit déjà se réaliser, comme une sorte de condition qui, une fois réalisée, permet au futur catégorique d'exprimer quelque chose de certain. Le futur antérieur reste l'expression d'une certitude, mais l'expression d'une certitude un peu moins forte que celle que signifie le futur catégorique.

C'est là toutefois une saisie tardive du futur antérieur. Mais si le mouvement de pensée du futur antérieur, qui correspond à un passage du probable au certain, ne va pas jusqu'à l'idée de certitude, on obtient une saisie précoce qui correspond non pas au certain, mais au probable, ce que l'on retrouve dans : « Il aura oublié de venir », au sens de *il a dû oublier de venir*; *il est probable qu'il a dû oublier de venir*.

On peut donc représenter le mouvement du futur antérieur de la façon suivante, avec une saisie précoce qui correspond à une probabilité et une saisie tardive qui correspond à une certitude (voir Figure 1).

On peut ajouter le schéma suivant, qui montre que par ailleurs le futur antérieur, puisqu'il est un avant temporel du futur catégorique et fonctionne à son égard comme une condition dont le futur catégorique est la conséquence nécessaire, est également, même lorsqu'il est en saisie tardive, perçu avec un peu moins de certitude que le futur catégorique (voir Figure 2).

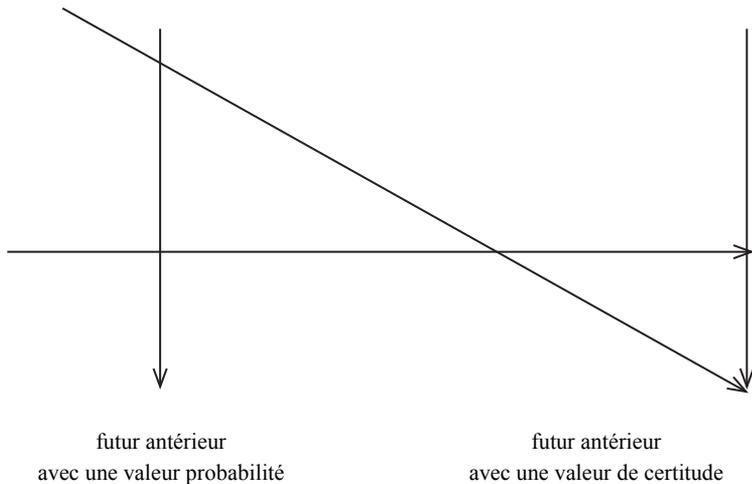


Figure 1. Mouvement de pensée inhérent au futur antérieur

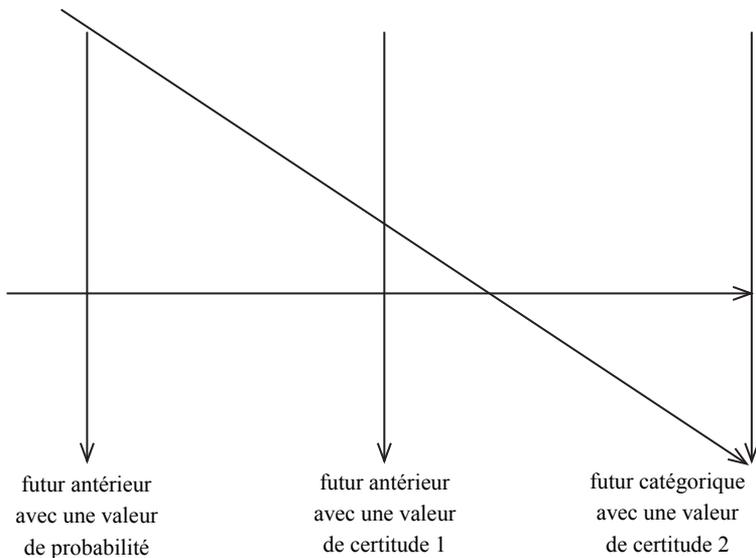


Figure 2. Mouvement de pensée inhérent au passage du futur antérieur au futur catégorique

3. Le futur hypothétique

Par définition, le futur ne peut que se situer dans le monde des possibilités. Mais l'action au futur peut être perçue avec plus ou moins de certitude, c'est-à-dire comme pouvant se réaliser ou comme devant presque nécessairement se réaliser,

ce qui donne lieu à deux types de futur : un futur hypothétique d'une part, qui correspond à ce que l'on a longuement considéré comme un mode à part entière, le conditionnel, et un futur catégorique d'autre part, dont le futur hypothétique (qui signifie un événement possible ou un événement réel mais situé dans le passé) constitue l'avant notionnel. On a donc un futur catégorique qui « porte la charge d'hypothèse inhérente à l'époque future et inséparable d'elle, et pas plus », et un futur hypothétique qui « porte la charge d'hypothèse inhérente à l'époque, mais augmentée cette fois d'une surcharge, en vertu de laquelle le futur se présente plus hypothétique qu'il ne l'est de lui-même, par sa seule nature » (Guillaume, 1974 : 94).

Gustave Guillaume a montré que ce que l'on avait longuement vu comme un mode à part entière, le conditionnel, était en réalité un futur d'un type particulier, un futur hypothétique (Guillaume, 1971 : 135–138). Ce futur hypothétique correspond à la fois au conditionnel et au futur du passé que l'on retrouve dans des phrases comme : « Je savais qu'il viendrait » ; une même forme n'a donc, selon le principe du signifié de puissance, qu'un seul signifié (voir également Kjaer Jensen (2002), qui montre, dans une perspective non psychomécanique mais qui aboutit à une conclusion presque identique, comment le futur hypothétique de l'espagnol a une valeur de langue unique de laquelle est dérivée la valeur conditionnelle, qui ne garde que l'idée de futur). Avec le futur hypothétique conditionnel, on a un futur qui ne sort pas du présent et qui se voit adjoindre une surcharge d'hypothèse, et avec le futur hypothétique temporel, on a un futur qui se situe dans le passé. Comment ces deux valeurs sont-elles liées ? D'un point de vue idéogénétique, on peut postuler que le futur hypothétique correspond à un passage du possible au certain.

C'est le futur hypothétique conditionnel qui correspond au possible et qui constitue la saisie la plus précoce : dans : « Si tu venais, cela me ferait plaisir », la conséquence est bien une conséquence qui est située dans le futur par rapport au moment de l'énonciation et qui est vue comme une possibilité.

Le futur hypothétique temporel, parce qu'il se situe du côté du passé, et donc de ce qui est effectivement survenu, correspond bien à une valeur de certitude, et de certitude avec toutefois, comme le fait remarquer Gustave Guillaume, « une très légère surcharge d'hypothèse » (Guillaume, 1971 : 138).

On peut représenter ce mouvement du possible au certain du futur hypothétique de la façon qui suit (voir Figure 3).

4. Le semi-auxiliaire *devoir*.

On retrouve dans *devoir* un mouvement du probable au certain, comme nous allons le voir pour finir. Ce mouvement, rappelons-le, ne correspond pas au signifié de puissance précis de ce semi-auxiliaire, mais fait partie du signifié de puissance de ce dernier.

Devoir, lorsqu'il est situé en saisie précoce, a un sens de probabilité : « Je pense qu'il doit être arrivé ».

Pourquoi *devoir*, en saisie tardive, où il a le sens de devoir moral ou d'obligation (Bernard Pottier (1992 : 219) distingue un *devoir* 1, où seul le JE est concerné (*je me dois de*) et un *devoir* 2, où JE dépend d'autrui (*je me vois obligé de*)), correspond-il à une certitude ? Prenons une phrase comme : «Je dois y être à

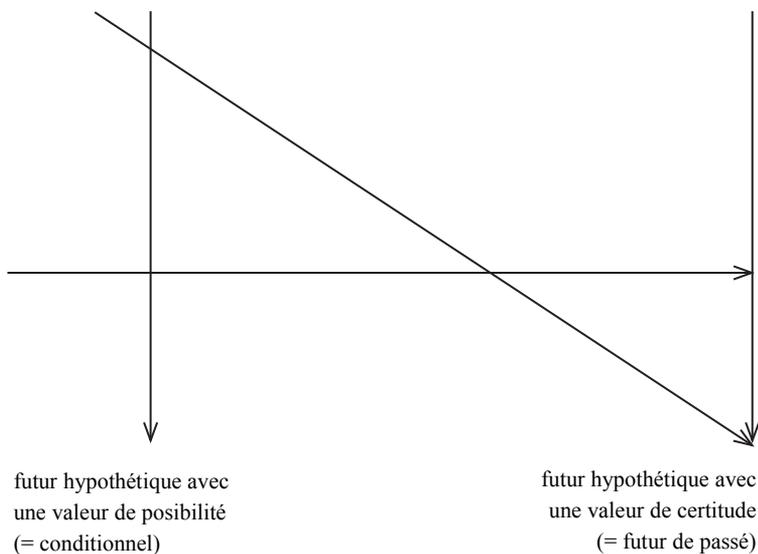


Figure 3. Mouvement de pensée inhérent au du futur hypothétique

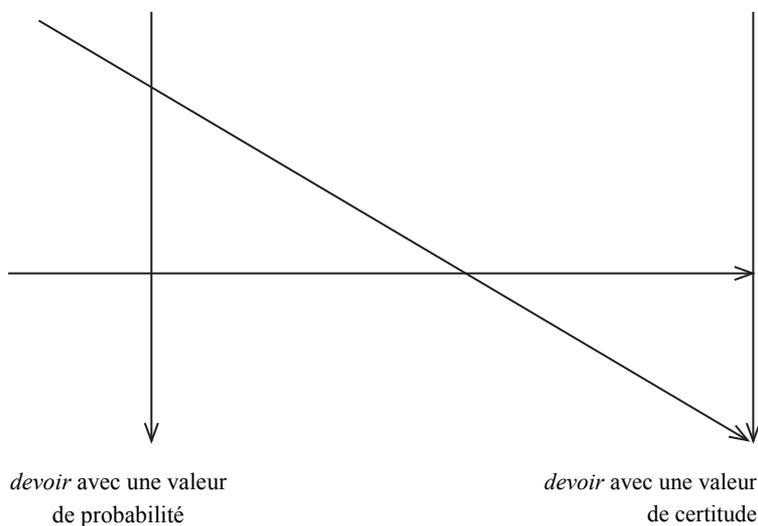


Figure 4. Mouvement de pensée inhérent au semi-auxiliaire *devoir*.

huit heures». On retrouve ici l'idée d'une obligation, et donc d'une nécessité, de quelque chose de sûr, de définitif. L'obligation, de même que le devoir moral, s'impose comme une certitude. Dans une phrase comme : «On doit essayer d'aimer son prochain», l'action de *devoir essayer d'aimer* est une certitude morale.

On peut pour conclure représenter un mouvement de pensée qui va du probable au certain et qui structure le signifié de puissance de *devoir* (voir Figure 4).

5. Conclusion

Nous avons vu que le mouvement de pensée qui va du possible au certain, s'il n'est pas toujours réalisé entièrement et peut ne correspondre qu'à l'une de ses étapes, structure des faits de langue comme le passage du subjonctif à l'indicatif, les valeurs du futur antérieur et la place de ce dernier par rapport au futur catégorique, les valeurs du futur hypothétique et celles du semi-auxiliaire *devoir*. On peut se demander si ce mouvement du possible au certain ne constitue pas, à côté du tenseur binaire ou du modèle ternaire continu (Pottier, 1992 : 37), un mouvement de pensée fondamental, quoique moins conséquent d'un point de vue linguistique, de la langue française, ainsi que de toutes les autres langues puisque nous postulons que ce mouvement correspond à un noème. Dans la mesure où, comme l'affirme Robert Martin (*op. cit.*), «on n'imagine pas une langue où l'on ne dirait jamais que le vrai ou le faux, sans autre modalité que la certitude», on imagine mal en effet que ce mouvement de pensée du possible au certain (car arriver au certain présuppose de passer nécessairement par le possible) ne structure pas également des faits linguistiques dans toutes les langues du monde.

Bibliographie

- GUILLAUME, Gustave. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, 1929.
- GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948–1949. Série A. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française 1*. Publiées par Roch VALIN. Texte établi en collaboration avec René LESAGE. Québec : Les Presses de l'Université Laval ; Paris : Klincksieck, 1971.
- GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1949–1950. Série A. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française 2*. Publiées par Roch VALIN. Texte établi en collaboration avec José AUNIA. Québec : Les presses de l'Université Laval ; Paris : Klincksieck, 1974.
- GUILLAUME, Gustave. *Grammaire particulière du français et grammaire générale 1948–1949. Série C, 4*. Publiées par Roch VALIN. Texte établi en collaboration avec Christel VEYRAT. Québec : les Presses de l'Université Laval, 1982.
- GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1947 1948 C*. Publiées sous la direction de Roch VALIN, Walter HIRTLE et André JOLY. Texte établi par Christine TES-

- SIER, en collaboration avec Guy CORNILLAC et Jean-Pierre BÉLAND. Québec : Les Presses de l'Université Laval ; Lille : Presses Universitaires de Lille, 1988.
- JENSEN, Kjaer. El futuro y el condicional en el sistema verbal español moderno. In *15 Skandinaviske romanistkongress*. Ed. Hallvard DØRUM; José María IZQUIERDO. Oslo : Klassisk og romansk Institutt, Universitet i Oslo, 2002, p. 117–127.
- MARTIN, Robert. Grammaire universelle et grammaire du français. *Revue de linguistique romane*, 2012, 76, 303–304, p. 321–330.
- MONNERET, Philippe. *Exercices de linguistique*. Paris : Quadrige/Presses Universitaires de France, 2007.
- POTTIER, Bernard. *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris : Klincksieck, 1974.
- POTTIER, Bernard. Sémantique et noémique. *Anuario de estudios filológicos*, 1980, 3, p. 169–177.
- POTTIER, Bernard. *Théorie et analyse en linguistique*. Paris : Hachette, 1992.

Abstract and key words

We would like to show here how a movement of thought, the one which goes from the possibility to the certitude, structures some facts of the French language. We study from this point of view the *futur antérieur*, the *futur hypothétique* and the semi-auxiliary verb *devoir*. The psychomechanics of language, thanks to its kinetic nature, allows us to find this movement of thought, partial or complete, in each of these forms.

Psychomechanics of language; futur antérieur; futur hypothétique; semi-auxiliary verb *devoir*